

Règlement N°4 pour le culte public dans nos églises

Vendredi 4 décembre 2020

A la suite des annonces du Ministre de l'Intérieur de la République publiées le 2 décembre 2020, voici les règles que nous devons suivre pour l'accueil des fidèles dans les églises lors des célébrations, dans le diocèse de Montauban.

- Les portes de l'église restent toujours ouvertes.
- Disposer du gel hydroalcoolique à la porte de l'église, chaque fidèle devant se purifier les mains à l'entrée.
- Le port d'un masque homologué est obligatoire pour tous, à partir de six ans, il sera retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent.
- Un banc sur deux est disponible. Veillons à conserver les distances sanitaires demandées. Les fidèles assis sur le même banc, veillent à conserver une distance de deux places, sauf s'ils appartiennent à la même famille ou bien au même groupe de vie.
- Pour connaître le nombre de fidèles autorisés dans une église, la règle donnée par le Gouvernement de la République est un fidèle pour 6 mètres carrés.
- Le prêtre porte le masque lors de la procession d'entrée, durant les lectures qui ne sont pas lues par lui, pour donner la communion et enfin à la sortie de l'office.
- Le prêtre se purifie les mains au gel hydroalcoolique : au début de la messe, avant la préparation des dons, au « lavabo », avant de donner la communion, après avoir donné la communion. Pour des mesures de sécurité seuls les prêtres et les diacres donnent la communion.
- Durant la prière eucharistique, les oblats (pain et vin) doivent rester recouverts. Pour le calice et le patène on peut placer une pâle, les ciboires conservent leur couvercle.
- On n'invite pas les fidèles à échanger le geste de paix
- Pour la communion, les fidèles avancent dans l'allée en respectant une distance d'un mètre, ils se placent en arc de cercle à l'entrée du chœur, ils veillent à garder une distance d'un mètre entre eux et le prêtre se déplace pour donner la communion.

Merci pour tous les efforts qui sont réalisés pour permettre des célébrations sereines.

Bon Dimanche à tous.

Abbé Laurent Bonhomme. Vicaire Général

Merci d'afficher ce document à l'entrée des églises